

## PIE-GRIECHE ECORCHEUR

*Lanius collurio*

Code Natura 2000 : A338

### **Statut de protection**

Protégée en France

Annexe I Directive « Oiseaux »

Annexe II Convention de Berne

### **En Champagne**

Comptage 2007 :

**2 couples**

Habitats :

**Buissons épineux,  
parcelles herbacées à proximité**



Photo 8 (Sophie REVERDIAU, 2005)

**Statut** : migrateur, nicheur en Champagne.

**Présence** :

**Date d'arrivée** : fin avril, mai

**Date d'envol des jeunes** : de mi-juin à début juillet

**Date de départ** : août, septembre

### ***Description de l'espèce***

Cet oiseau, un peu plus grand que le moineau domestique, a une envergure de 28 cm pour un poids oscillant entre 25 g et 40 g.

Le **mâle** a le dessus de la tête gris, un bandeau noir au niveau de l'œil. Son bec est légèrement crochu. Le dos est roux foncé et le ventre, blanc rosé. La queue est noire et blanche.

La **femelle** a des colorations assez variables et peut parfois ressembler au mâle. Cependant, la majorité des femelles arbore une livrée plus terne, le dos est d'un brun chaud, le ventre est décoré de tâches grises en forme de croissants, ce qui leur assure un plumage plus mimétique. Son surnom d'« écorcheur » vient du fait que cet oiseau constitue des réserves et marque son territoire en empalant ses proies sur les épines des arbustes ou sur les barbelés des clôtures.

### ***Biologie / écologie***

Migratrice, elle revient courant mai de ses quartiers d'hiver africains (Afrique orientale) et repart dès le mois d'août. C'est un oiseau assez facile à observer. En effet, on la voit souvent à l'affût sur un arbuste, un piquet ou des fils barbelés. Lors de la nidification, les adultes transportent souvent les proies vers un même buisson, ce qui permet de prouver la nidification de l'espèce. Le nid situé généralement entre 50 cm et 2 mètres de haut est installé parmi les rameaux d'un arbuste épineux. Constitué de tiges sèches et de mousse garnie d'herbes fines, il accueille une fois par an, de mi-mai à début juin, une ponte de 5 ou 6 œufs. La femelle assure seule l'incubation qui dure 14 à 16 jours. Les jeunes nidicoles séjournent au nid 14 à 15 jours. Ils s'envolent alors et deviendront indépendants 15 jours plus tard. La meilleure période pour recenser les couples nicheurs est la fin juin, début juillet. Le régime alimentaire de la Pie-grièche écorcheur est composé de gros insectes (orthoptères et coléoptères), parfois de micro-mammifères et de jeunes passereaux. Il arrive que l'on retrouve des proies empalées sur les épines d'un arbuste. La Pie-grièche écorcheur constitue ainsi un garde-manger.

### *Distribution et effectifs*

**Europe de l'ouest** : la population européenne est de 4,3 à 8 millions de couples (Birdlife, 2004). La Pie-grièche écorcheur niche en Europe, de l'Oural à l'Atlantique, mais elle est absente dans le nord de l'Europe et le sud de l'Espagne.

**France** : les effectifs nicheurs en France sont de 120 000 à 360 000 couples. Elle est absente ou peu présente au nord d'une ligne joignant Nantes à Charleville-Mézières. Elle n'occupe pas la bordure méditerranéenne.

**Région Centre** : elle est encore bien présente dans les zones où l'élevage est toujours pratiqué (sud de la région notamment).

**ZPS Champagne** : outre les observations ponctuelles lors d'autres prospections, une seule journée a été consacrée à son recensement en 2007 sur le secteur nord-ouest où les zones potentiellement favorables à l'espèce sont les plus nombreuses. Deux couples de Pie-grièche écorcheur au moins ont été identifiés avec certitude (un entre les lieux-dits « La Champagne » et « les Tabardières » sur la commune de Cigogné, et l'autre dans les pelouses calcicoles situées au sud de « la Pierre Saint-Martin » sur la commune de Luzillé). On peut estimer que la ZPS accueille plus de 2 couples de cette espèce qui devra y être recensée plus finement dans les années à venir.

### *Habitats*

#### Habitat de nidification

**Exigence** : buissons denses.

**Habitat en Champagne** : buissons d'épineux (prunelliers (72)), formations de Genévriers (71) ou haies arbustives (61) au sein de parcelles herbacées ouvertes : pelouses (5), jachères (2), pâtures (31).

#### Habitat de chasse

**Exigence** : chasse à l'affût à partir de perchoirs de hauteur moyenne : arbustes, piquets, clôtures, haies (notamment de buissons épineux)...

Chasse sur des terrains assez dégagés, à végétation basse : pelouses, prairies maigres, prairies pâturées, bords de chemins. La présence de bétail favorise l'entomofaune recherchée par cette espèce.

**Terrain de chasse** : pelouses calcicoles (5) avec présence de Genévriers, prairies pâturées (31), jachères (2) bordées de buissons (72) ou de haies arbustives (61).

### *Menaces*

Les menaces pesant sur la Pie-grièche écorcheur sont :

- la trop grande fermeture des milieux ouverts ;
- le manque de disponibilité alimentaire (insectes) ;
- le manque de haies et de buissons favorables à sa nidification et constituant des postes d'affût pour sa chasse.

### *Mesures de gestion favorables à l'espèce*

Il est nécessaire de veiller au **maintien des milieux ouverts riches en insectes, avec présence d'arbustes** : pelouses calcicoles naturelles, mais aussi prairies utilisées pour l'élevage.

Plusieurs mesures agro-environnementales peuvent aider au maintien et au développement de cette espèce :

- entretien des haies existantes ;
- implantation de haies contenant des arbustes épineux à proximité des pelouses calcicoles ou gestion de l'embroussaillage de ces dernières ;
- maintien des prairies avec des mesures adaptées à l'avifaune (gestion extensive par fauche tardive, chargement modéré en bétail...) ;

- entretien des milieux riches en gros insectes par la fauche plutôt que par le broyage, et hors de la période de développement et de reproduction de ces derniers ;
- utilisation raisonnable des intrants pour favoriser le développement des insectes ;
- renouvellement des jachères sous forme de bandes enherbées plutôt qu'en bloc pour permettre aux insectes de rester abondants et de pérenniser leurs cycles de reproduction.

